

## CSE Central des 13, 14 et 15 décembre Déclaration de la CGT

Le COM 2020-2022 s'achève mais l'asphyxie de FTV continue. Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive – et après plus de 10 ans de plan social, pour reprendre les mots de la Présidente – nous devrons faire des économies sur la grille, dégrader les conditions de travail des salariés, supprimer des postes et voir nos salaires toujours plus grignotés par l'inflation. Qu'en sera-t-il de la prochaine trajectoire économique dans le COM 2024-2028 ?

L'avenant qui nous est présenté pour 2023 ne répond en rien à cette question, il augure même d'une poursuite de la vis sans fin des économies. Et on en voit la traduction dans le budget 2023. Les économies sur la grille hypothèquent nos capacités de fabrication interne comme nous le voyons sur le plan de charge de la Fabrique. Bien sûr, on va nous expliquer que nous ne comprenons rien et que le plan de charge est en progression. Cette hypocrisie doit cesser car les chiffres sont là et le quotidien des salariés en est la preuve la plus éclairante.

Les marges de manœuvres vont être on ne peut plus étroites en 2023 pour France Télévisions, y compris sur la GPEPP et on voit mal comment un projet comme Tempo va pouvoir être mené sereinement dans un tel contexte budgétaire et sans axes stratégiques clairs de l'Etat actionnaire.

Cet attentisme coupable de notre tutelle s'est doublé en 2022 d'un empressement à supprimer notre financement historique sans aucune autre réflexion qu'un (très modeste) gain de pouvoir d'achat pour les contribuables. Mais quelle réflexion derrière cette posture populiste? Quel rôle pour le service public audiovisuel dans ce monde de plus en plus façonné par des lobbyistes et autres influenceurs qui n'ont d'autres boussoles que celle de leur porte-monnaie ou des intérêts de leurs maitres? Qui d'autre que le service public peut donner cette neutralité nécessaire à l'émergence d'un débat public honnête et juste?

Cette fin d'année 2022 sera aussi celle de la fin de la RCC. Si les objectifs en matière de départs ne sont atteints qu'à 62% avec 1250 départs, il nous faudra faire aussi le bilan de l'autre facette de l'accord cadre sur le déploiement du projet d'entreprise. Combien de suppression de postes ? Les contreparties stratégiques ont-elles été tenues ? Nous en doutons fortement :

- **Préserver les moyens de la rédaction consacrés aux éditions nationales** : On nous annonce la suppression des éditions nationales de France 3
- Renforcer les capacités de production des équipes régionales dans le cadre de la régionalisation de France 3 : les achats de programmes ont explosé et le recours à la Fabrique en région est en très dessous des objectifs
- Préserver et renforcer les équipes dédiées à l'information régionale et locale sur tous les supports : les effectifs ont baissé.

- Allouer un budget de production propre dédié à maintenir une capacité de production pour le Pôle Outre-mer aussi bien pour les antennes La Première que sur les antennes nationales : les stations ultramarines n'ont rien vu venir
- Constituer à Bordeaux un site pilote de fabrication de webséries au sein de La Fabrique : le projet est abandonné
- **Conforter l'activité de vidéographie à Nancy** : les personnels se battent pour conserver leur plan de charge qui est en forte baisse
- Prioriser les moyens internes de fabrication avec France TV Studio dans le cadre du mouvement général de réinternalisation des activités pour accroître la part dépendante dans les œuvres, notamment les fictions, le documentaire et le spectacle vivant : le recours aux équipes internes pour le tournage de documentaires est quasi inexistant et la video mobile tourne très peu de spectacles vivants.

La prochaine mise à plat début 2023 des activités de la Fabrique, actée dans le protocole du 27 novembre 2022, doit ouvrir la voie à une refondation stratégique pour apaiser un collectif de travail très dégradé et lui donner des perspectives. Il faut que la direction l'entende. La CGT ne se résigne pas à ce triste constat, nous poursuivons notre combat pour la sauvegarde de nos activités et leur développement. Pour permettre aux salariés, en interne, de continuer à avoir envie de venir travailler dans notre belle maison.

Paris, le 13 décembre 2022